

OI 12 : Utiliser des techniques de collecte et de traitement de l'information		
121 : Collecter des d'informations	Types de sources d'informations Techniques de recherche d'informations Tri d'informations	Mobilisation de différentes sources d'informations, sur un sujet précis A partir d'un cas, collecte des informations en adéquation avec le sujet Elimination des informations non pertinentes Analyse simple de l'origine et de la fiabilité de l'information
122 : Traiter des informations pour constituer un dossier simple	Repérage d'éléments de concordances, d'éléments contradictoires, idées clefs d'un texte Techniques d'organisation des informations	Identification des idées clefs Cohérence et pertinence des informations rassemblées Présentation structurée des informations rassemblées

OI 13 : Traiter des données mathématiques simples pour résoudre des situations problème de la vie professionnelle		
131 : Utiliser des outils mathématiques simples	Calcul numérique Proportionnalité Géométrie plane et dans l'espace Statistique descriptive simple	Maîtrise des 4 opérations, du calcul mental Manipulation de grands et petits nombres Utilisation de la calculatrice Application du calcul proportionnel à des situations professionnelles courantes (dosages, débit, rendement, taux, taxes, échelles...) Calculs de périmètres, d'aires, de volumes et représentation graphiques de figures usuelles en situation professionnelle (cubage, levée de plans...) Lecture de données statistiques simples en tableaux et en diagrammes, calcul d'une moyenne, réalisation de diagrammes simples
132 : Transposer une situation problème en formulation mathématique	Calcul algébrique Equations et fonctions	Utilisation de sommes et produits d'expressions algébriques Résolution de problèmes simples issus de situations professionnelles en utilisant des équations du premier degré
133 : Vérifier la validité de résultats	Technique de calcul mental Techniques de vérification de résultats Notion d'unités	Utilisation du calcul mental rapide : multiplier par 2, 10, 100, 1000 Cohérence des résultats avec les normes Utilisation des unités et sous-unités

OI 14 : Utiliser les outils informatiques et de télécommunication courants de la vie professionnelle et sociale		
141 : Utiliser l'outil informatique et ses périphériques	Fonctionnement de base d'un ordinateur Principales manipulations d'un ordinateur	Mise en route, arrêt, branchement de périphériques, ouverture, enregistrement et classement de fichiers, de dossiers, utilisation de la souris, d'une imprimante...
142 : Utiliser les fonctionnalités de base des logiciels de bureautique courants	Principales fonctions d'un traitement de texte Principales fonctions d'un tableur	Création, mise en forme et modification d'un document Création, mise en forme et utilisation d'un document
143 : Utiliser les fonctionnalités de base de l'outil internet	Fonctionnement d'un navigateur et d'un moteur de recherche Fonctionnement d'une messagerie électronique Principaux risques liés à l'utilisation d'internet	Recherche d'une information sur internet Envoi et réception d'un message électronique y compris avec des pièces jointes Enumération des principaux risques et comportements éthiques dans l'utilisation d'internet

UCG 2 :
**OT : Mobiliser des connaissances relatives aux domaines
civique, social et économique**

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI 21 : Mobiliser des règles de droit du travail pour en garantir leur respect		
211 : Rappeler les organismes et principes élémentaires du droit du travail	<p>Principaux organismes liés à la législation du travail et leurs rôles (inspection du travail, conseil des prud'hommes, institutions représentatives du personnel...)</p> <p>Négociation collective : conventions et accords</p> <p>Notion de contrat (en particulier contrat de travail) et principaux types de contrats</p> <p>Notions relatives aux conditions de travail (durée, congés, repos, formation professionnelle...)</p> <p>Dispositions réglementaires du code du travail relatives à la prévention des risques professionnels Médecine du travail et CHSCT</p>	<p>Identification de l'organisme compétent face à une question concrète</p> <p>Enumération des principales rubriques d'une convention collective Explication de quelques particularités de la convention collective de la branche du secteur de la spécialité</p> <p>Enumération des principales obligations des contractants Enumération des principales rubriques d'un contrat de travail à partir d'un exemple et commentaire</p> <p>Enumération des étapes de la procédure en cas de rupture ou de modification d'un contrat de travail (démission, licenciement, temps de travail...)</p> <p>Enumération des principales règles correspondantes : démarche d'évaluation des risques, impact de l'organisation du travail sur l'amélioration des conditions de travail, rôle du médecin du travail. Présentation de la notion de droit de retrait et de mise en danger d'autrui</p>

OI 22 : Mobiliser des connaissances relatives à la protection sociale pour garantir ses droits		
221 : Rappeler les principaux dispositifs de protection sociale	<p>Principaux organismes liés à la protection sociale et au chômage (ANPE et ASSEDIC, assurances, MSA et régimes spécifiques IAA...)</p> <p>Fiche de paie, salaire net, brut, Assurances sociales, prestations familiales Notion de droits sociaux</p> <p>Maladies professionnelles et accidents du travail : déclaration, prise en charge...</p>	<p>Identification de l'organisme compétent à partir d'une question concrète</p> <p>Identification et explication des rubriques d'une fiche de paie. Comparaison salaire brut/salaire net Présentation des postes de cotisations sociales et des droits qu'ils ouvrent</p> <p>Présentation de la démarche à suivre en cas de maladie ou accident</p>

OI 23 : Mobiliser des connaissances élémentaires de gestion pour une meilleure compréhension de son activité professionnelle		
231 : Identifier les principaux indicateurs économiques d'une activité	Notions de produits d'activité, charges opérationnelles, marge brute, coûts de revient	Calcul simple d'une marge brute ou du coût de revient d'une production donnée Comparaison à des références pour mettre en évidence les points forts et les points faibles
232 : Présenter un document comptable ou commercial simple	Principaux documents utilisés dans l'entreprise : devis, facture, dossier d'aide....	Enumération et commentaire des rubriques d'un document de gestion (devis, facture...)

OI 24 : Identifier les principaux acteurs et leurs attentes pour situer son activité dans son environnement économique, social et territorial		
241 : Identifier les caractéristiques de l'entreprise et les relations avec les autres acteurs économiques et sociaux	Caractéristiques de l'entreprise	Enumération des caractéristiques (situation géographique et juridique, facteurs de production, fonctions, système de production...) Comparer l'activité de son entreprise à celle d'entreprises du même secteur
	Partenaires de l'entreprise	Enumération des partenaires d'une entreprise et de leurs fonctions principales, Repérage de partenaires professionnels et de partenaires territoriaux
	Notion de filière	Situer l'activité de l'entreprise au sein d'une filière
	Différents acteurs individuels ou collectifs (collectivités territoriales, Etat, Europe) des territoires et leurs rôles ou attentes	Enumération des principaux acteurs d'un territoire Explicitation des compétences de ces organisations Identification des relations d'une entreprise avec ces acteurs Enumération des principales attentes de la population vis-à-vis d'une entreprise ou d'un secteur de production (production, emploi, environnement, qualité des produits, sécurité sanitaire...)
242 : Rappeler les grandes caractéristiques de la politique sectorielle	Priorités fixées et soutiens accordés par la politique publique sectorielle du secteur concerné	Enumération des principaux objectifs de la politique publique sectorielle du secteur professionnel de l'option
	Principales mesures de la politique publique appliquée aux entreprises du secteur considéré	Présentation simple d'une mesure de la politique considérée

UCG 3

OT : Mobiliser des connaissances pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable

Préconisations :

L'objectif 31 sera évalué de préférence à partir de l'étude d'un cas concret qui aura fait l'objet d'une visite, d'un dossier de presse, d'un reportage...

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI 31 : Mobiliser des connaissances pour appréhender l'impact environnemental des pratiques professionnelles		
311 : Caractériser l'écosystème dans lequel se déroule l'activité professionnelle	<p>Composantes du milieu dans lequel se déroule l'activité professionnelle (physique, biologique...)</p> <p>Notion d'écosystème (agrosystème, écosystème forestier, écosystème microbien...)</p> <p>Interactions entre les composantes de l'écosystème</p>	<p>Identification des éléments du système considéré</p> <p>Définition simple de la notion d'écosystème</p> <p>Description simple des principes de l'écosystème (flux, transformations...)</p>
312 : Citer les principaux impacts de l'activité professionnelle sur l'environnement physique et biologique à court, moyen et long termes	<p>Ressources naturelles (eau, biodiversité, sol, ressources énergétiques...) concernées</p> <p>Nature des impacts sur ces ressources : dégradation de leur qualité (bioaccumulation des produits phytosanitaires, dégradation de la biodiversité...) et/ou épuisement (érosion des sols, diminution des nappes...)</p>	<p>Énumération des ressources naturelles utilisées dans le contexte professionnel du secteur concerné</p> <p>Présentation des principaux types d'impacts environnementaux des pratiques professionnelles dans le secteur considéré</p>
313 : Identifier les principales pratiques respectueuses de l'environnement dans son secteur professionnel	<p>Principaux acteurs de l'environnement et leurs attentes</p> <p>Notion de durabilité et actions correspondantes : maîtrise de la ressource en eau, économies d'énergie, maintien de la biodiversité, gestion des effluents et des déchets...</p>	<p>Identification des principaux acteurs de l'environnement du secteur concerné</p> <p>Présentation de quelques exemples de pratiques professionnelles favorables à la durabilité des systèmes, mises en œuvre dans le secteur concerné</p>

OI 32 : Mobiliser des connaissances pour prévenir les risques et préserver la santé humaine		
321 : Présenter la notion de risque dans son environnement professionnel	<p>Notion de risque</p> <p>Principales catégories de risques professionnels et de risques pour la santé des consommateurs ou des usagers</p>	<p>Définition simple de la notion de risque</p> <p>Enumération des principales catégories de risques rencontrés dans son secteur d'activité</p>
322 : Identifier les acteurs qui contribuent à la maîtrise des risques professionnels	<p>Cadre réglementaire de la prévention des risques</p> <p>Principaux acteurs de la prévention des risques professionnels</p>	<p>Présentation du document unique d'évaluation des risques professionnels</p> <p>Identification des principaux acteurs de la prévention des risques dans son entreprise et en dehors de l'entreprise</p>
323 : Identifier les principaux risques professionnels dans son secteur d'activité	<p>Principaux risques professionnels : risques liés à l'usage de produits toxiques ou d'équipements dangereux et risques liés aux caractéristiques du travail</p> <p>Notion de santé et sécurité au travail</p> <p>Prévention des risques</p> <p>Réglementation concernant l'utilisation de matériel et équipements</p>	<p>Identification des principales situations à risque dans son domaine d'activité (secteur et poste) et indication de mesures préventives mises en œuvre</p> <p>Présentation des mesures visant à prévenir accidents du travail et maladies professionnelles dans son secteur d'activité</p> <p>Enumération des habilitations obligatoires et des règles relatives à la conduite d'engins sur la route</p>
324 : Identifier les principales dispositions visant à garantir la santé des consommateurs et la qualité des produits	<p>Réglementation en matière d'hygiène</p> <p>Notion de qualité</p>	<p>Présentation des mesures préventives relatives à son secteur professionnel</p> <p>Distinction entre qualité du processus de production et qualité du produit (nutritive, organoleptique, sanitaire...)</p> <p>Enumération des principaux signes de qualité.</p> <p>Illustration par des exemples dans son secteur d'activité</p>

Unités capitalisables d'option

UC O 1

OT : Mobiliser, en vue de sa pratique professionnelle, les connaissances scientifiques et techniques relatives à la conduite des productions horticoles

Prescriptions :

Les unités capitalisables d'option sont communes à toutes les spécialités du BPA Travaux des productions horticoles.

Tous les objectifs de deuxième rang doivent être évalués (OI 111, 112...).

Pour chaque OI de rang 2, tous les items qui figurent dans la colonne 2 ne seront pas obligatoirement évalués. La colonne 3 « attendus » précise la performance attendue lors de l'évaluation d'un point de la colonne 2. Ces attendus seront précisés par les centres de formation en fonction des systèmes horticoles locaux. Selon le cas, certains points sur lesquels peut porter l'évaluation peuvent s'avérer sans objet.

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI 11 : Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives aux plantes horticoles et à leur milieu de culture		
111 : Mobiliser les connaissances de base relatives aux parcelles cultivées et aux substrats	Notions de base et interactions : - sol et substrat (propriétés physiques, chimiques et biologiques) - climat (températures, pluviométrie, caractéristiques régionales...) - notion de peuplement végétal	A partir d'un exemple de culture de sa région, présentation des facteurs influant sur la production horticole
112 : Mobiliser les notions de base relatives à la croissance, au développement, à la nutrition et à la reproduction des plantes horticoles	Notions de croissance et de développement des plantes cultivées Principales familles, espèces et variétés : - productions fruitières - productions légumières - plantes ornementales Notion de cycles de végétation et de culture Besoins et facteurs de croissance des végétaux Reproduction et sélection des végétaux	Enumération des étapes du développement et des facteurs de régulation de la croissance et du développement Identification des principales espèces horticoles de la région Pour une espèce donnée, présentation des caractéristiques et les différences variétales Enumération des principales étapes du cycle de végétation (stades végétatifs) et du cycle de culture d'une plante horticole donnée Rappel des besoins des végétaux : eau, éléments minéraux, lumière, température, CO ₂ ... Enumération des facteurs influant sur la qualité et la productivité de la culture Enumération des particularités des différents modes de reproduction Présentation, pour une espèce horticole donnée, des principaux caractères améliorés par la sélection

113 : Décrire les principes des assolements et des rotations	Notions d'assolement et de rotation	Présentation des principaux critères de choix d'un exemple d'assolement Présentation d'un exemple de rotation d'une exploitation donnée et justification de ce choix
114 : Présenter les principes de l'irrigation mobilisés dans le cadre de son activité professionnelle	Notions utiles à l'irrigation : besoins et bilans hydriques, ETP, qualité de la ressource d'eau, tensiométrie... Types d'irrigation : couverture totale, irrigation localisée et gravitaire Irrigation fertilisante et recyclage des solutions nutritives	Présentation d'un système d'irrigation et justification du choix pour une culture donnée Enumération des techniques visant à réduire les doses apportées et les excédents d'éléments fertilisants
115 : Présenter les principes des amendements et de la fertilisation mobilisés dans le cadre de son activité professionnelle	Notion de fertilisation raisonnée des cultures Types et rôles des engrais Types et rôles des amendements Plan de fumure : bilans et calculs de fumure	Présentation du plan de fumure d'une culture donnée en précisant les critères de choix des amendements et des engrais et en montrant les conséquences sur l'environnement des choix effectués Calcul d'une dose d'engrais à partir d'une prescription Enumération des techniques visant à réduire les intrants
116 : Présenter les principes de la protection des cultures mobilisés dans le cadre de son activité professionnelle	Principaux ennemis des cultures : - agents phytopathogènes - ravageurs - adventices Notion de protection raisonnée et intégrée des cultures et choix des moyens de lutte (mécanique, biologique, chimique, prophylaxie...) Notion de maîtrise des risques	Identification des dégâts sur une culture donnée à partir des symptômes observés. Dans un cas donné, justification d'une méthode de lutte et présentation des conséquences pour l'environnement et la santé Enumération, pour une culture donnée, des principales techniques de protection et leurs conditions d'utilisation en toute sécurité Présentation des principales règles relatives à l'étiquetage, au stockage et à l'utilisation des produits phytosanitaires

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI 12 : Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives à la conduite des productions horticoles		
121 : Présenter le système de production horticole	Composantes d'un système de production : caractéristiques régionales (sol, climat), parcellaire, bâtiments et équipements, travail, commercialisation des produits Notion de mode de conduite (plein champ, hors-sol, sous abri) Particularités des installations, des matériels et des matériaux utilisés	Justification du choix d'implantation d'une production horticole et de son mode de conduite en fonction des caractéristiques d'une exploitation donnée et de son environnement naturel et socio-économique (ex : agriculture biologique sous abri, culture hors-sol chauffée en lutte intégrée, culture de plein champ irriguée et récolte mécanique...) Pour une culture comparer les différents modes de conduite : avantages, contraintes, effets des sur l'environnement et la rotation dans laquelle elle s'insère éventuellement
122 : Présenter l'itinéraire technique d'une culture	Notion d'itinéraire technique Principaux itinéraires techniques selon les modes de conduite Etapes de l'itinéraire technique d'une culture Rôle de chaque intervention technique et incidence sur la qualité et la quantité produite Technique et matériel utilisés lors des interventions	Enumération des critères de choix d'un itinéraire technique d'une culture donnée pour une exploitation support Présentation, sur un calendrier, des étapes de l'itinéraire technique choisi pour une production horticole : préparation du sol ou du substrat, multiplication, mise en place de la culture, semis, fertilisation, irrigation, contrôle du climat, protection sanitaire, désherbage, opérations diverses sur la plante (tailles, attachages, sélections, divers travaux en vert...), récolte, conditionnement, stockage Description des techniques et matériels utilisés à chaque étape Justification des différentes interventions à chaque étape de l'itinéraire

UCO 2

OT 2 : Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives aux matériels et équipements (agroéquipements et aux installations) d'une exploitation horticole

Prescriptions :

Tous les objectifs de deuxième rang doivent être évalués (OI 211, 212...).

Pour chaque OI de rang 2, tous les items qui figurent dans la colonne 2 ne seront pas obligatoirement évalués. La colonne 3 « attendus » précise la performance attendue lors de l'évaluation d'un point de la colonne 2. Ces attendus pourront être précisés par les centres de formation en fonction des caractéristiques locales. Selon le cas, certains points sur lesquels peut porter l'évaluation peuvent s'avérer sans objet.

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI 21 : Mobiliser les savoirs de base relatifs au fonctionnement des matériels et installations utilisés dans les exploitations horticoles		
211 : Rappeler les principes de base des liens entre énergie et travail	Formes et transformations de l'énergie. Notion de rendement énergétique	A l'aide d'un exemple de transformation énergétique pris dans l'exploitation horticole, explication de la notion de rendement
	Principes de fonctionnement des moteurs (essence, diesel, électrique)	Description à l'aide du vocabulaire technique des principes de fonctionnement d'un type de moteur
	Notion de puissance	Définition théorique
	Principes mécaniques de la transmission du travail	Description à partir d'un schéma d'une technique utilisée pour économiser l'effort (poulie, levier...) ou pour transmettre un mouvement (cardans, chaînes, courroie) Présentation d'un exemple d'usage dans une exploitation horticole

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI 22 : Mobiliser les connaissances techniques relatives aux matériels utilisés dans les exploitations horticoles		
221 : Rappeler les principes de fonctionnement des tracteurs et des automoteurs	Principaux organes des tracteurs et des automoteurs Principaux systèmes de transmission Lubrifiants et carburants	Identification des principaux organes d'un type d'automoteur Description sommaire de ses fonctions Identification des différents organes d'un système de transmission mécanique (prise de force) et d'un système hydraulique (pompe, distributeur, vérin) Description sommaire des fonctions de ce système de transmission et des risques qu'il représente Description des notions de relevage, de contrôle d'effort et de position Enumération des caractéristiques des différents types de lubrifiants et de carburants et des risques pour la santé humaine et pour l'environnement
222 : Rappeler les principes de fonctionnement des différents matériels agricoles utilisés dans une exploitation de production horticole	Caractéristiques et fonctions des matériels : - petits matériels : de taille, attachages, travaux en vert... - matériels de travail du sol - matériels de semis et de rempotage - matériels d'épandage - matériels de pulvérisation - matériels de tonte, prétaillage, rognage, écimage... - matériels d'arrachage et de cernage - matériels de récolte (tracté ou automoteur) - matériels de manutention et de transport...	Identification, pour un travail donné (travail du sol, travaux en vert, travaux de récolte...), des différents types de matériels utilisés, de leur fonction et des risques qu'ils représentent Identification des différents éléments de réglage d'un matériel donné et des incidences de ce réglage sur le fonctionnement du matériel et sur l'environnement (sol, qualité du produit...) Présentation des consignes de sécurité pour utiliser, régler ou dépanner un matériel animé en sécurité
223 : Rappeler les principes de fonctionnement des différentes installations et les caractéristiques techniques des abris utilisées dans une exploitation de production horticole	Caractéristiques et fonctions des installations et des abris : - serres, abris hauts et bas - mobiliers, tablettes, paillages, palissages - drainage, irrigation, brumisation, fog system - lutte antigel, antigrêle, brise-vent - fertilisation, fertirrigation - chauffage, écran thermiques, ventilation - éclairage - diffuseur de CO ₂ - conditionnement - réfrigération et conservation	Pour un atelier de production horticole donné, identification des différents types d'installations et/ou d'abris utilisés, en précisant leurs caractéristiques et expliquant leurs principes de fonctionnement Présentation des consignes de sécurité pour utiliser, réglage ou dépannage d'une installation en sécurité, notamment pour la prévention des chutes de hauteur Présentation succincte des conséquences pour l'environnement du non-respect de la réglementation sur le traitement des effluents ou résidus de culture (solutions fertilisantes...)

<p>224 : Rappeler les risques et règles de sécurité liés à l'utilisation des matériels et des installations horticoles</p>	<p>Principaux risques professionnels liés à l'utilisation de matériel et des installations horticoles Gestes et postures de travail Règles de sécurité Législation et réglementation</p>	<p>Pour un type de matériel utilisé sur l'exploitation, indication des principales règles de conception et d'utilisation visant à préserver la sécurité des personnes et des principes d'utilisation des équipements de travail correspondants Indication des obligations réglementaires auxquelles est soumis ce matériel ou cette installation</p>
---	--	--

Unités capitalisables de la spécialité

Arboriculture fruitière

UCS 1 AF

Objectif terminal : Réaliser la taille d'hiver et les travaux en vert

UCS 2 AF

Objectif terminal : Réaliser le suivi du verger et la récolte des fruits

UCS 3 AF

Objectif terminal : Mettre en œuvre des opérations mécanisées d'entretien du verger dans le respect des règles de sécurité et d'environnement

UCS 1 AF

OT 1 : Réaliser la taille d'hiver et les travaux en vert

OI 11 : Réaliser la taille d'hiver des arbres fruitiers

OI 12 : Réaliser manuellement les travaux en vert

Prescriptions :

Les attendus des objectifs de L'UC S 1 doivent être complétés et adaptés en fonction des systèmes de production locaux.

Tous les objectifs de deuxième rang doivent être évalués (OI 111, 112...).

Les évaluations **se dérouleront en situation réelle de travail :**

- **en entreprise (de stage, d'apprentissage)**

- **en atelier pédagogique.**

Lorsque la situation ne le permettra pas (situation absente pendant la période de stage, impossible à anticiper, n'existant pas dans l'exploitation, situation présentant un risque trop important, épreuves de rattrapage...) on pourra mettre en œuvre des situations d'évaluations en partie reconstituées.

Les objectifs des UC S sont de 2 sortes : des objectifs qui permettent d'évaluer la réalisation des activités et des objectifs qui visent à évaluer la capacité à réagir dans une situation où une régulation est nécessaire ou une situation de dysfonctionnement. L'évaluation de ce type d'objectifs (dans le cas de cette UC S, il s'agit des objectifs 115 et 124 sera faite au travers d'une ou de plusieurs des situations données en référence dans la colonne du milieu, adaptées au contexte local. Au cas où ces situations de référence ne correspondraient pas au contexte local, l'équipe enseignante pourra éventuellement proposer au jury une autre situation répondant au même objectif. Les évaluations organisées pour les situations de régulation ou de dysfonctionnement devront porter sur le diagnostic de la situation concernée, la mise en œuvre de l'action appropriée et sur la compréhension de son intervention.

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI 11 : Réaliser la taille d'hiver des arbres fruitiers		
111 : Préparer les outils	Appréciation de l'état des outils de taille et des matériels	Contrôle de l'état du fonctionnement de l'outil Affûtage et affilage des lames en sécurité Contrôle des pleins et niveaux pour matériels pneumatiques ou hydrauliques Placement des équipements pour accéder en hauteur

112 : Apprécier les caractéristiques de l'arbre	Appréciation de la morphologie et de l'équilibre de l'arbre Repérage des opérations de taille de l'année précédente Appréciation de la vigueur de l'arbre, mise à fruits et alternance Appréciation de l'état sanitaire du verger	Différenciation et identification des différents bois et des organes fructifères Repérage, avec justification des choix de taille effectués Repérage et identification des indicateurs de vigueur et du potentiel de floraison Identification des problèmes d'affranchissement Reconnaissance et identification des maladies visibles sur les bois de taille
113 : Réaliser la taille de formation et/ou de restructuration	Réalisation de la taille avec outil manuel (sécateur, cisaille) et sécateur mécanisé	Déroulement des opérations (dextérité, qualité de la coupe, assurance du geste, rythme) dans le respect des consignes, y compris de rendement du travail Respect des règles de sécurité et d'utilisation du matériel Préservation de l'intégrité physique (gestes et postures de travail) Identification des choix de taille à effectuer sur les bois de production et les bois à éliminer Respect de l'équilibre de l'arbre pour la forme visée Justification des coupes effectuées Justification de l'importance de la taille sur la pérennité de l'arbre
114 : Réaliser la taille de production	Réalisation de la taille avec outil manuel (sécateur, cisaille) et sécateur mécanisé Suppression des bourgeons excédentaires Attachage des bois, arcures, pose d'écarteurs... Réalisation des opérations relatives à la fin du chantier	Déroulement des opérations (dextérité, qualité de la coupe, assurance du geste, rythme) dans le respect des consignes, y compris de rendement du travail Respect des règles de sécurité et d'utilisation du matériel Identification des choix de taille à effectuer sur les bois de production et les bois à éliminer Intensité de taille conforme aux consignes Respect de l'équilibre de l'arbre pour la forme choisie Justification des choix de coupe effectués Etat de la parcelle Signalement d'une anomalie Nettoyage, désinfection et rangement du matériel
<p style="text-align: center;"><i>Dans la situation décrite ci-dessous, on attend de l'apprenant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>qu'il diagnostique la situation concernée</i> - <i>qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée</i> - <i>qu'il explique et justifie son intervention</i> 		
Objectif à évaluer	Description de la situation	Attendus
115 : Réagir en situation professionnelle qui nécessite une régulation	Réalisation de la taille d'hiver sur une parcelle ayant subi un aléa (ex : verger alternant, aléa climatique, physiologique, sanitaire...)	Repérage et identification du problème ou de l'anomalie Proposition d'actions correctives Réalisation des opérations en sécurité et en justification des choix opérés. Incidence d'une mauvaise régulation (floraison, calibre, rendement...)

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI 12: Réaliser manuellement les travaux en vert		
121 : Préparer les outils et le matériel	Appréciation de l'état des outils et/ou matériel	Préparation des outils et/ou matériels (graissage, affûtage, désinfection) Vérification de l'état du fonctionnement de l'outil Placement des équipements pour accéder en hauteur
122 : Réaliser l'éclaircissage	Suppression de fleurs, de fruits, de parties de rameaux fruitiers	Déroulement des opérations (dextérité, assurance du geste, rythme, précision du geste et qualité du travail réalisé) dans le respect du végétal et en préservant son intégrité physique (gestes et postures de travail) Respect des consignes Justification des choix effectués en fonction de la plante (espèce et variété) et des objectifs de production
123 : Réaliser les travaux de contrôle de la végétation	Suppression d'organes Egourmandage Rognage Ecimage Effeuillage ... Positionnement de la végétation Relevage Arcure Attachage...	Réalisation d'au moins une opération de chaque type (cf. à gauche) Réalisation des travaux en préservant son intégrité physique et dans le respect des consignes liées à l'objectif de production Repérage et élimination des parties végétales à supprimer conformément aux objectifs de production Respect de l'intégrité des fruits et des bois Justification des choix effectués en fonction de la plante et des objectifs de production et description de l'incidence de l'action réalisée sur l'arbre
	<i>Dans la situation décrite ci-dessous, on attend de l'apprenant :</i> - qu'il diagnostique la situation concernée - qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée - qu'il explique et justifie son intervention	
Objectif à évaluer	Description de la situation	Attendus
124 : Réagir en situation professionnelle qui nécessite une régulation	Réalisation des travaux en vert sur une parcelle ayant subi un aléa (ex : verger alternant, aléa climatique, physiologique, sanitaire...)	Repérage et identification du problème ou de l'anomalie Proposition d'actions correctives Réalisation des opérations en sécurité et en justification des choix opérés Incidence d'une mauvaise régulation (floraison, calibre, rendement...)

UCS 2 AF

OT 2 : Réaliser le suivi du verger et la récolte des fruits

OI 21 : Réaliser l'observation et suivi du verger

OI 22 : Réaliser la récolte manuelle et le conditionnement des fruits

Prescriptions :

Les attendus des objectifs de L'UC S 2 doivent être complétés et adaptés en fonction des systèmes de production locaux.

Tous les objectifs de deuxième rang doivent être évalués (OI 211, 212...).

Les évaluations se dérouleront en situation réelle de travail :

- en entreprise (de stage, d'apprentissage)

- en atelier pédagogique.

Lorsque la situation ne le permettra pas (situation absente pendant la période de stage, impossible à anticiper, n'existant pas dans l'exploitation, situation présentant un risque trop important, épreuves de rattrapage...) on pourra mettre en œuvre des situations d'évaluations en partie reconstituées.

Les objectifs des UC S sont de 2 sortes : des objectifs qui permettent d'évaluer la réalisation des activités et des objectifs qui visent à évaluer la capacité à réagir dans une situation où une régulation est nécessaire ou une situation de dysfonctionnement. L'évaluation de ce type d'objectifs (dans le cas de cette UC S, il s'agit des objectifs 214 et 223) sera faite au travers d'une ou de plusieurs des situations données en référence dans la deuxième colonne, adaptées au contexte local. Au cas où ces situations de référence ne correspondraient pas au contexte local, l'équipe enseignante pourra éventuellement proposer au jury une autre situation répondant au même objectif. Les évaluations organisées pour les situations de régulation ou de dysfonctionnement devront porter sur le diagnostic de la situation concernée, la mise en œuvre de l'action appropriée et sur la compréhension de son intervention.

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI 21 : Réaliser l'observation et suivi du verger		
211 : Apprécier l'état du verger	Etat sanitaire Aspect et comportement des arbres	Identification des ravageurs, parasites, maladies et de leur stade de développement Appréciation de l'importance actuelle et potentielle d'ennemis des cultures Justification de l'intervention à réaliser Identification d'accidents physiologiques ou climatiques, de comportements anormaux et appréciation de l'incidence sur le verger Appréciation de la vigueur, de l'aspect du feuillage (carences, folletage...), de la chute physiologique des jeunes fruits
212 : Assurer le suivi de la croissance et du développement des arbres	Contrôles visuels Contrôles de croissance Comptages, mesures diverses Relevés divers (pièges, tensiomètres...) Prises d'échantillons	Réalisation du travail en utilisant les techniques appropriées et dans le respect des consignes Relevé et interprétation de résultats
213 : Assurer la surveillance et l'entretien des installations	Etat et fonctionnement des réseaux Etat des structures : chemins, palissages, brises vent, filet paragrêle...	Identification de dysfonctionnements éventuels Remplacement de pièces ou réparation en sécurité Transmission des informations sur l'état des réseaux et des structures et sur les interventions réalisées
<p><i>Dans la situation décrite ci-dessous, on attend de l'apprenant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - qu'il diagnostique la situation concernée - qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée - qu'il explique et justifie son intervention 		
Objectif à évaluer	Description de la situation	Attendus
214 : Réagir en situation professionnelle qui nécessite une régulation	Réalisation du suivi sur une parcelle ayant subi un aléa (ex : mauvaise reprise à la plantation, accident de végétation, incident technique, aléa climatique, physiologique, sanitaire...)	Repérage et identification du problème ou de l'anomalie Estimation du risque Communication de l'information concernant l'anomalie au responsable Proposition d'actions correctives Incidences possibles d'une mauvaise régulation (vigueur, floraison, calibre, rendement...)

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI 22: Réaliser la récolte manuelle et le conditionnement des fruits		
221 : Récolter les fruits conformément à la consigne	Récolte manuelle des fruits Mise en caisse, en palox	Récolte selon les consignes (récolte au calibre, à la couleur, à l'indice de maturité, passe unique...) Respect des consignes de sécurité en particulier sur les plateformes de cueillette et les remorques Respect des gestes et postures de travail Respect de la technique et de la chronologie des gestes de cueille Respect de l'intégrité des fruits et arbres Soin dans les manipulations lors de la cueillette Elimination des fruits non conformes à la norme
222 : Conditionner les fruits au champ et en station conformément à la consigne	Approvisionnement en vides Alimentation de la chaîne en fruits Tri au champ Tri sur la calibreuse (au calibre, à la couleur...) Mise en caisse, barquettes, cartons...	Réalisation du travail dans le respect des consignes Organisation du poste de travail Respect des consignes de sécurité en particulier sur les calibreuses et les élévateurs Préservation de l'intégrité physique (gestes et postures de travail) Soin dans les manipulations lors de l'emballage Elimination des fruits non conformes à la norme Palettisation conforme à la commande
<p><i>Dans la situation décrite ci-dessous, on attend de l'apprenant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - qu'il diagnostique la situation concernée - qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée - qu'il explique et justifie son intervention 		
Objectif à évaluer	Description de la situation	Attendus
223 : Réagir lors d'une situation professionnelle qui nécessite une régulation	Réalisation de la récolte sur une parcelle ayant subi un aléa ou dans des conditions particulières (ex : accident de végétation, aléa climatique, physiologique, sanitaire, mauvaises conditions climatiques, dégât de grêle...)	Communication de l'information concernant l'anomalie au responsable si celle-ci survient en cours de chantier Estimation des conséquences de l'aléa sur la qualité et la quantité récoltée et sur le rendement de récolte Proposition d'actions correctives Adaptation du comportement au changement de conditions

UCS 3 AF

OT 3 : Mettre en œuvre des opérations mécanisées d'entretien du verger dans le respect des règles de sécurité et d'environnement

OI 31 : Conduire en sécurité le tracteur et/ou l'automoteur

OI 32 : Réaliser des travaux du sol et de contrôle de la végétation à l'aide des outils adaptés

OI 33 : Réaliser en sécurité un traitement phytosanitaire

OI 34 : Effectuer l'entretien courant des matériels roulants

Prescriptions :

Les attendus des objectifs de L'UC S 3 doivent être complétés et adaptés en fonction des systèmes de production locaux.

Tous les objectifs de deuxième rang doivent être évalués (OI 311, 312...).

Les évaluations **se dérouleront en situation réelle de travail :**

- **en entreprise (de stage, d'apprentissage)**

- **en atelier pédagogique.**

Lorsque la situation ne le permettra pas (situation absente pendant la période de stage, impossible à anticiper, n'existant pas dans l'exploitation, situation présentant un risque trop important, épreuves de rattrapage...) on pourra mettre en œuvre des situations d'évaluations en partie reconstituées.

Les objectifs des UC S sont de 2 sortes : des objectifs qui permettent d'évaluer la réalisation des activités et des objectifs qui visent à évaluer la capacité à réagir dans une situation où une régulation est nécessaire ou une situation de dysfonctionnement. L'évaluation de ce type d'objectifs (dans le cas de cette UC S, il s'agit des objectifs 314, 324, 335 et 344) sera faite au travers d'une ou de plusieurs des situations données en référence dans la colonne du milieu, adaptées au contexte local. Au cas où ces situations de référence ne correspondraient pas au contexte local, l'équipe enseignante pourra éventuellement proposer au jury une autre situation répondant au même objectif. Les évaluations organisées pour les situations de régulation ou de dysfonctionnement devront porter sur le diagnostic de la situation concernée, la mise en œuvre de l'action appropriée et sur la compréhension de son intervention.

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI 31 : Conduire en sécurité le tracteur et/ou l'automoteur		
311 : Mettre en route le matériel	Vérification du matériel avant la mise en route Mise en route	Analyse du tableau de bord et des pictogrammes Contrôles visuels de sécurité avant démarrage Vérifications des instruments de contrôle du tableau de bord Respect de la chronologie des gestes Respect des consignes pour la montée et la descente des engins
312 : Manœuvrer en terrain plat	Conduite sur route	Respect du code de la route Respect des consignes de sécurité Maîtrise des différents éléments de conduite Maîtrise des différents déplacements Respect des consignes pour la montée et la descente des engins
313 : Conduire dans le verger en sécurité	Conduite en conditions normales Initiation à la conduite en terrain accidenté (pente, dévers...)	Conduite respectant les règles de conduite et de sécurité et adaptée aux caractéristiques du terrain Prise de rang dans les vergers Changement de rangs Equilibre du tracteur et de l'engin Respect des consignes pour la montée et la descente des engins
<p><i>Dans la situation décrite ci-dessous, on attend de l'apprenant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - qu'il diagnostique la situation concernée - qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée - qu'il explique et justifie son intervention 		
Objectif à évaluer	Description de la situation	Attendus
314 : Réagir lors d'une situation professionnelle qui nécessite une régulation	Conduite en situation dégradée (ex : pente, dévers, dévers, mauvaises conditions climatiques...)	Repérage et interprétation des signes visibles pour adaptation de la conduite Appréciation de la situation en justifiant la nature des risques encourus Adaptation des déplacements et des gestes en préservant sa sécurité, l'intégrité du matériel et le végétal

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI 32 : Réaliser des travaux du sol et de contrôle de la végétation à l'aide des outils adaptés		
321 : Organiser son chantier	Prise de connaissance des préconisations ou des consignes Appréciation des risques d'utilisation du matériel en fonction de la nature et de l'état du sol et/ou de la végétation Préparation et réglage des matériels	Lecture des bulletins ou des consignes Choix des outils et du matériel roulant en fonction du chantier Justification de l'organisation du travail adoptée pour réaliser l'activité Attelage respectant la sécurité Optimisation des relations tracteurs/outils/sol Vérification des points de contrôle obligatoires Adaptation du réglage en fonction des conditions de réalisation (caractéristiques de la parcelle, état et nature du sol et de la végétation...)
322 : Réaliser une opération mécanisée : travail du sol, épandage, opération en vert, tonte...	Utilisation du tracteur et de son attelage pour réaliser le travail prescrit	Conduite en sécurité du matériel préparé dans le respect de la sécurité des personnes et du végétal Réglage des outils et vitesse d'avancement adaptée au type de verger Homogénéité du travail réalisé : profondeur, contrôle de la végétation, dose régulière...
323 : Ranger le matériel	Réalisation du nettoyage et de l'entretien du matériel	Rangement en sécurité et propreté des matériels et des locaux Graissage et préparation de l'appareil Utilisation des consommables Remisage du matériel dans le respect de la réglementation
<p><i>Dans la (ou les) situation(s) décrite(s) ci-dessous, on attend de l'apprenant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - qu'il diagnostique la situation concernée - qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée - qu'il explique et justifie son intervention 		
Objectif à évaluer	Description de la situation	Attendus
324 : Réagir lors d'une situation professionnelle qui nécessite une régulation	Dysfonctionnement (pièce défectueuse...) altérant la qualité du travail	Identification de la cause et signalement rapide au responsable Mise en sécurité Réaction et comportement adapté au dysfonctionnement constaté, rapidité de l'intervention Evaluation des conséquences Proposition d'une solution de secours

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI 33 : Réaliser en sécurité un traitement phytosanitaire		
331 : Préparer le chantier	Prise de connaissance des préconisations ou des consignes reçues Préparation de la bouillie Remplissage et réglage du pulvérisateur	Identification des ravageurs, parasites et de leur stade de développement et justification du traitement à réaliser Utilisation des EPI Déroulement des opérations respectant les consignes, la chronologie des opérations, les règles d'hygiène et de sécurité pour les personnes manipulant les produits toxiques et les règles concernant la protection de l'environnement ou d'éventuels cahiers des charges Respect strict des doses et des produits Qualité de la dilution ou mélange Contrôle des éléments sensibles du pulvérisateur Justification du réglage effectué
332 : Réaliser l'application	Utilisation du tracteur ou de l'automoteur pour réaliser l'application	Déroulement des opérations (durée, précision, respect des consignes...) Conduite dans le respect des règles de sécurité Adaptation de la vitesse d'avancement au type de verger Cohérence réglage et vitesse Répartition homogène du produit Utilisation des EPI Utilisation complète de la cuve sur la parcelle
333 : Terminer le chantier de traitement phytosanitaire	Nettoyage des matériels et équipements Entretien du matériel Stockage et élimination des emballages	Nettoyage et rangement des équipements de protection individuels (EPI) Nettoyage de la cuve dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité, des règles concernant la protection de l'environnement Graissage et préparation de l'appareil Respect de la législation (stockage et élimination des produits de traitement) Énumération des risques pour la santé
<i>Dans la situation décrite ci-dessous, on attend de l'apprenant :</i> - qu'il diagnostique la situation concernée - qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée - qu'il explique et justifie son intervention		
Objectif à évaluer	Description de la situation	Attendus
334 : Réagir lors d'une situation professionnelle qui nécessite une régulation	Dysfonctionnement altérant la qualité de l'application (buse bouchée...)	Arrêt en sécurité Réglage de l'élément Reprise de l'application sans amas de produit Évaluation des conséquences d'une mauvaise application sur la culture et pour l'environnement

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI 34 : Effectuer l'entretien courant des matériels roulants		
341 : Organiser l'activité d'entretien	Planification des différentes opérations	Organisation du poste de travail Elaboration d'un planning d'entretien Réalisation des vérifications périodiques obligatoires Gestion du temps équilibrée entre entretien du matériel et autres activités Enregistrement des opérations réalisées dans un carnet d'entretien
342 : Réaliser les opérations d'entretien des matériels roulants	Réalisation des opérations d'entretien courantes du tracteur et/ou de l'enjambeur : - contrôle des niveaux, des pressions, des dispositifs d'éclairage et de signalisation - vidanges - remplacement des filtres - entretien batterie - changement de roue Contrôle de l'efficacité des outils et des matériels Remplacement des pièces défectueuses hors électronique Nettoyage et rangement du tracteur et des matériels	Réalisation du travail dans le respect des indications du constructeur et des consignes et des règles de sécurité Cohérence de la méthode d'intervention Contrôle du résultat des opérations et vérification du fonctionnement de l'engin Nettoyage et remisage sans consignes particulières Réalisation des enregistrements
343 : Ranger l'atelier	Nettoyage et rangement du local, du matériel et des fournitures	Rangement et nettoyage des outils et de l'espace Stockage des fluides et traitement des fluides usagés dans le respect de la réglementation Conditionnement et rangement des fournitures inutilisées dans le respect de la réglementation
<i>Dans la situation décrite ci-dessous, on attend de l'apprenant :</i> - qu'il diagnostique la situation concernée - qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée - qu'il explique et justifie son intervention		
Objectif à évaluer	Description de la situation	Attendus
344 : Réagir lors d'une situation professionnelle qui nécessite une régulation	Incident de fonctionnement	Repérage rapide et interprétation des signes de l'incident de fonctionnement, information du responsable Intervention dans le respect des règles de sécurité ou proposition d'intervention (intervention auprès d'un spécialiste si nécessaire) Participation au diagnostic de panne

Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale et à l'Emploi

BPA Travaux des productions horticoles spécialité Arboriculture fruitière

UCARE 1 :		
OT : Mettre en œuvre <i>ou</i> Réaliser A compléter		
Prescriptions L'UCARE comporte une situation d'évaluation qui va permettre la validation des objectifs en situation professionnelle. Les éléments constitutifs de cette UCARE doivent être élaborés par le centre de formation et décrits dans les tableaux ci-dessous. L'évaluation se déroulera en situation réelle de travail : - en entreprise (de stage, d'apprentissage) - en atelier pédagogique. Lorsque la situation ne le permettra pas (situation absente pendant la période de stage, impossible à anticiper, n'existant pas dans l'exploitation, situation présentant un risque trop important, épreuves de rattrapage...) on pourra mettre en œuvre une situation d'évaluation en partie reconstituée.		
Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
Objectifs de réalisation		
<i>Dans la (ou les) situation(s) décrite(s) ci-dessous, on attend de l'apprenant :</i> - qu'il diagnostique la situation concernée - qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée - qu'il explique et justifie son intervention		
Objectif de régulation (Réagir à une situation qui nécessite une régulation)		

Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale et à l'Emploi

BPA Travaux des productions horticoles spécialité Arboriculture fruitière

UCARE 2 :

OT : Mettre en œuvre *ou* Réaliser A compléter

Prescriptions

L'UCARE comporte une situation d'évaluation qui va permettre la validation des objectifs en situation professionnelle. Les éléments constitutifs de cette UCARE doivent être élaborés par le centre de formation et décrits dans les tableaux ci-dessous.

L'évaluation **se déroulera en situation réelle de travail :**

- en entreprise (de stage, d'apprentissage)
- en atelier pédagogique.

Lorsque la situation ne le permettra pas (situation absente pendant la période de stage, impossible à anticiper, n'existant pas dans l'exploitation, situation présentant un risque trop important, épreuves de rattrapage...) on pourra mettre en œuvre une situation d'évaluation en partie reconstituée.

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
Objectifs de réalisation		
<p><i>Dans la (ou les) situation(s) décrite(s) ci-dessous, on attend de l'apprenant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - qu'il diagnostique la situation concernée - qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée - qu'il explique et justifie son intervention 		
Objectif de régulation (Réagir à une situation qui nécessite une régulation)		

Unités capitalisables de la spécialité
Horticulture ornementale et légumière

UCS 1 HOL

Objectif terminal : Réaliser la multiplication des végétaux

UCS 2 HOL

Objectif terminal : Réaliser l'installation et le suivi des cultures

UCS 3 HOL

Objectif terminal : Réaliser la récolte et la préparation des commandes

UCS 1 HOL

OT 1 : Réaliser la multiplication des végétaux

OI 11 : Réaliser les semis et les multiplications végétatives

OI 12 : Réaliser le repiquage et le rempotage

Prescriptions :

Les attendus des objectifs de L'UC S 1 doivent être complétés et adaptés en fonction des systèmes de production locaux.

Tous les objectifs de deuxième rang doivent être évalués (OI 111, 112...).

Les évaluations **se dérouleront en situation réelle de travail :**

- **en entreprise (de stage, d'apprentissage)**

- **en atelier pédagogique.**

Lorsque la situation ne le permettra pas (situation absente pendant la période de stage, impossible à anticiper, n'existant pas dans l'exploitation, situation présentant un risque trop important, épreuves de rattrapage...) on pourra mettre en œuvre des situations d'évaluations en partie reconstituées.

Les objectifs des UC S sont de 2 sortes : des objectifs qui permettent d'évaluer la réalisation des activités et des objectifs qui visent à évaluer la capacité à réagir dans une situation où une régulation est nécessaire ou une situation de dysfonctionnement. L'évaluation de ce type d'objectifs (dans le cas de cette UC S, il s'agit de l'objectif 116 et 125) sera faite au travers d'une ou de plusieurs des situations données en référence dans la colonne du milieu, adaptées au contexte local. Au cas où ces situations de référence ne correspondraient pas au contexte local, l'équipe enseignante pourra éventuellement proposer au jury une autre situation répondant au même objectif. Les évaluations organisées pour les situations de régulation ou de dysfonctionnement devront porter sur le diagnostic de la situation concernée, la mise en œuvre de l'action appropriée et sur la compréhension de son intervention.

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI 11 : Réaliser les semis et les multiplications végétatives		
111 : Préparer les substrats	Réalisation d'un substrat de culture (manuellement et avec mélangeur)	Choix des matériaux utilisés (semis, repiquage...) Respect des proportions et homogénéité des mélanges Réalisation des manipulations en sécurité
112 : Réaliser les semis	Réalisation d'un semis manuel (à la volée et en poquets) et mécanisé Arrosage	Déroulement des opérations (dextérité, assurance du geste, rythme) dans le respect des consignes, y compris de rendement du travail. Préservation de l'intégrité physique (gestes et postures de travail) Réglage du semoir ou du robot Semis dans le respect des conditions de germination optimum Justification des techniques mises en œuvre et incidence sur le taux de germination

113 : Réaliser les boutures	Prélèvement des boutures sur les pieds mère Préparation de la bouture (cutting) et hormonage si besoin Mise en place en sol et sur substrat et arrosage	Déroulement des opérations (dextérité, qualité de la coupe, assurance du geste, rythme) dans le respect des consignes, y compris de rendement du travail Respect des règles de sécurité et d'utilisation du matériel Préservation de l'intégrité physique (gestes et postures de travail) Bouture effectuée dans le respect des conditions de reprise Justification de l'importance de la préparation de la bouture sur le taux de reprise
114 : Réaliser les greffes	Prélèvement des greffons sur les pieds mère ou sur des bois fournis Réalisation de différents types de greffes et des surgreffages (sur table et au champ) Réalisation des attachages, les liaisons, les ligatures, les protections diverses	Déroulement des opérations (dextérité, qualité de la coupe, assurance du geste, rythme) dans le respect des consignes, y compris de rendement du travail Respect des règles de sécurité et d'utilisation du matériel Préservation de l'intégrité physique (gestes et postures de travail) Utilisation des machines à greffer Nettoyage, désinfection et rangement du matériel
115 : Réaliser les marcottes et les divisions	Marcottage par couchage ou buttage à partir des pieds mère Réalisation des divisions (sur table et au champ) à la main et avec des outils tranchants	Déroulement des opérations (dextérité, qualité de la coupe, assurance du geste, rythme) dans le respect des consignes, y compris de rendement du travail Respect des règles de sécurité et d'utilisation du matériel Préservation de l'intégrité physique (gestes et postures de travail) Nettoyage, désinfection et rangement du matériel
<i>Dans la description décrite ci-dessous, on attend de l'apprenant :</i> - qu'il diagnostique la situation concernée - qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée - qu'il explique et justifie son intervention		
Objectif à évaluer	Description de la situation	Attendus
116 : Réagir en situation professionnelle qui nécessite une régulation	Réalisation des opérations de multiplication dans des conditions dégradées ou constat d'accident en cours de culture (ex : mauvaise qualité des greffons, des boutures, du substrat, manque de matière première ou de fournitures, mauvais taux de levée d'un semis ou mauvais taux de reprise de greffes ou de boutures...)	Repérage et identification du problème ou de l'anomalie Communication de l'information concernant l'anomalie au responsable Proposition d'actions correctives Réalisation des opérations en sécurité et en justification des choix opérés Incidences d'une mauvaise régulation (sur la reprise et le développement des plantes, sur l'homogénéité du lot...)

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI 12 : Réaliser le repiquage et le repotage		
121 : Préparer le chantier	Approvisionnement en substrats, en contenants vides, en consommables divers...	Organisation du chantier garantissant une limitation des efforts physiques et la mise en sécurité des personnes Adéquation de l'approvisionnement au rythme du chantier
122 : Réaliser les repiquages et les repotages manuels	Repiquage manuel en mottes ou en godets Arrosage	Déroulement des opérations (dextérité, assurance du geste, rythme) dans le respect des consignes, y compris de rendement du travail Respect des règles de sécurité Préservation de l'intégrité physique (gestes et postures de travail)
123 : Réaliser les repiquages et les repotages mécanisés	Repiquage et repotage à la machine Arrosage	Déroulement des opérations (dextérité, assurance du geste, rythme) dans le respect des consignes, y compris de rendement du travail Respect des règles de sécurité et d'utilisation du matériel Préservation de l'intégrité physique (gestes et postures de travail)
124 : Réaliser le distançage	Distançage manuel sous abri et sur les aires de culture de conteneurs	Déroulement des opérations (dextérité, assurance du geste, rythme) dans le respect des consignes, y compris de rendement du travail Respect des règles de sécurité et d'utilisation du matériel Préservation de l'intégrité physique (gestes et postures de travail)
<p><i>Dans la situation décrite ci-dessous, on attend de l'apprenant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>qu'il diagnostique la situation concernée</i> - <i>qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée</i> - <i>qu'il explique et justifie son intervention</i> 		
Objectif à évaluer	Description de la situation	Attendus
125 : Réagir en situation professionnelle qui nécessite une régulation	Réalisation des opérations de repiquage ou repotage dans des conditions dégradées (ex : mauvaise qualité de l'enracinement, mauvaise qualité du substrat, manque de matière ou de fournitures, mauvais taux de reprise suite à un repiquage...)	Repérage et identification du problème ou de l'anomalie Communication de l'information concernant l'anomalie au responsable Proposition d'actions correctives Réalisation des opérations en sécurité et en justification des choix opérés Incidence d'une mauvaise régulation (sur la reprise et le développement des plantes, sur l'homogénéité du lot...)

UCS 2 HOL

OT 2 : Réaliser l'installation et le suivi des cultures

OI 21 : Réaliser la mise en place des cultures

OI 22 : Réaliser les travaux sur la plante

OI 23 : Assurer le suivi d'une culture

Prescriptions :

Les attendus des objectifs de L'UC S 2 doivent être complétés et adaptés en fonction des systèmes de production locaux.

Tous les objectifs de deuxième rang doivent être évalués (OI 211, 212...).

Les évaluations **se dérouleront en situation réelle de travail :**

- **en entreprise (de stage, d'apprentissage)**

- **en atelier pédagogique.**

Lorsque la situation ne le permettra pas (situation absente pendant la période de stage, impossible à anticiper, n'existant pas dans l'exploitation, situation présentant un risque trop important, épreuves de rattrapage...) on pourra mettre en œuvre des situations d'évaluations en partie reconstituées.

Les objectifs des UC S sont de 2 sortes : des objectifs qui permettent d'évaluer la réalisation des activités et des objectifs qui visent à évaluer la capacité à réagir dans une situation où une régulation est nécessaire ou une situation de dysfonctionnement. L'évaluation de ce type d'objectifs (dans le cas de cette UC S, il s'agit des objectifs 214, 223 et 234 sera faite au travers d'une ou de plusieurs des situations données en référence dans la deuxième colonne, adaptées au contexte local. Au cas où ces situations de référence ne correspondraient pas au contexte local, l'équipe enseignante pourra éventuellement proposer au jury une autre situation répondant au même objectif. Les évaluations organisées pour les situations de régulation ou de dysfonctionnement devront porter sur le diagnostic de la situation concernée, la mise en œuvre de l'action appropriée et sur la compréhension de son intervention.

